

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Carpiquet se réunira à la Mairie, dans la salle du conseil, le :

Lundi 30 mars 2026 à 18 h.30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES :

1. Fixation des indemnités aux titulaires d'un mandat municipal
2. Désignation des délégués aux organismes extérieurs

RESSOURCES HUMAINES :

3. Autorisation de recrutement d'agents contractuels en contrat à durée déterminée pour remplacer temporairement des agents indisponibles
4. Autorisation de recrutement d'agents contractuels en contrat à durée déterminée sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

INFORMATIONS DIVERSES.

Fait à Carpiquet,
Le 26 mars 2026,



Pascal SÉRARD
Maire de Carpiquet